

**GEFFROY DE KERIMEL,  
MARECHAL DE BRETAGNE DE 1379 A SA MORT EN 1388, FONDATEUR DES  
AUGUSTINS A LANNION**

Par François SALLOU



1 : Blason de Geoffroy de Kerimel

Sous l'impulsion de Pierre Marzin, lannionais d'origine, notre agglomération urbaine a connu, en cette fin de vingtième siècle, une croissance qui, en Bretagne, fit de nombreux envieux parmi les petites cités dites de caractère. Ancien élève du collège municipal, il devint Directeur général des Télécommunications et par son intervention directe auprès du président de la République de l'époque, le général de Gaulle, Pierre Marzin fut à l'origine de l'arrivée d'une nouvelle population très hautement qualifiée, laquelle, conquise par les qualités de notre environnement, se sédentarisait d'une manière continue.

Nous voudrions établir un parallèle entre ce qui s'est passé sous nos yeux, actuellement, et ce qui s'est passé il y six siècles à une époque où sous l'impulsion de Geoffroy de Kerimel, maréchal de Bretagne, nous pouvions assister à la mutation de la petite cité close ; laquelle, grâce à l'initiative de cet homme bénéficiant de l'appui d'un environnement familial porteur, va évoluer vers une cité ouverte, c'est-à-dire ouverte aux affaires judiciaires et au commerce local. Geoffroy de Kerimel, l'un des plus importants soldats bretons de sa génération, écrit Michael Jones<sup>1</sup>, mériterait plus de mémoire de la part de ses compatriotes.

- en premier lieu, nous étudierons l'implantation de son environnement familial et le pouvoir décisionnel que peut posséder cet environnement, puis les conséquences qui en résultèrent pour le devenir de la ville.
- Puis, nous insisterons sur l'importance de la création du couvent des Augustins, dit *Du Porchou*, dans ce devenir lannionais.
- Ensuite, nous établirons un lien entre la création du culte porté à saint Jean en l'église paroissiale de Lannion et le prénom du vainqueur du conflit successoral breton de 1364.
- Pour conclure nous montrerons que ces facteurs furent, en fait, les éléments créateurs de Lannion.

### **Geffroy de Kerimel. Son pouvoir de décision.**

#### Remarque :

Au procès de canonisation de Charles de Blois, Geoffroy de Kerimel déclare être âgé de 28 ans. Nous sommes en 1371. Il est donc né en 1343. Il est cadet d'un frère aîné plus âgé de deux années, Guillaume de Kerimel qui se mariera à Amice de Coatgourheden. Or Albert Le Grand, et d'autres comme Pierre Levot<sup>2</sup>, affirment que la fondation du couvent des Augustins de Lannion eut lieu en

<sup>1</sup> JONES (M.), *Le premier inventaire du Trésor des Chartres des ducs de Bretagne (1395)*, édité par l'auteur, correspondant de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (SHAB), 2007, p.195, n.542.

<sup>2</sup> LEVOT (P.), *Biographie bretonne, recueil de notices sur tous les bretons*, Vannes-Paris, 1857, t.II, pp.19-20. Levot affirme même : « ...fonda les Augustins près du pont de Lannion. » laissant entendre que le pont

1363 grâce aux interventions de Geoffroy de Kerimel et de son épouse Adelice de Launay. On doit réfuter cette date, reprise par différents auteurs<sup>3</sup>, car il est hautement improbable qu'il ait été marié à l'âge de 20 ans mais surtout qu'un cadet de famille puisse avoir autant de pouvoir de décision nécessaire et suffisant à la fondation d'une telle entreprise que celle d'un couvent en un période aussi troublée. Hervé Martin<sup>4</sup> et Maurice Le Borgne<sup>5</sup> retiennent la date de 1373 laquelle est plus cohérente avec la gestion de son patrimoine mais ne tient pas compte du contexte politique de la Bretagne.

Biographie (Essai) :

1343, naissance de Geoffroy de Kerimel peut-être à Kermaria-Sulard.

1359, Dom Lobineau cite pour la première fois Kerimel sans précision de prénom comme compagnon de Du Guesclin. Il aurait 16 ans (Dom Lobineau, *Hist. de Bret.*, t.I, p.359).



2 : Bataille de Cocherel selon une enluminure du 15<sup>e</sup> siècle (Toison d'Or de Guillaume Fillastre)

1362. Maurice Le Borgne donne son père, Alain de Kerimel, comme étant vivant à cette date (*Avec réserve*, car cette information n'est pas cohérente avec d'autres informations telle que la date, 1374, du remariage de Typhaine du Faou par exemple).

A l'âge de 20 ans, en 1364, il participe à la bataille de Cocherel (16 mai 1364), dans l'armée de Du Guesclin. Il en commande l'avant-garde et relève, avec d'autres, la bannière de Du Guesclin, portée par le sire de Matignon, abattue deux ou trois fois. (D. L., t.I, p.368, d'après d'Argentré). Potier de Courcy le voit marié en 1364 en donnant cette date comme étant celle à laquelle Le Launay en Serval est entré dans la famille Kerimel.

---

de Sainte-Anne existait en 1364 car le pont de Kermaria n'existait pas encore. Le contexte général de cette année là ne s'y prête pas.

<sup>3</sup> Adolphe LE NEPVOU DE CARFOT, *Notice historique sur Lannion et ses environs*, 1874, p.14. -- Pierre de LA HAYE et Yves BRIAND, *Histoire de Lannion des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1974, p.28

<sup>4</sup> MARTIN (H.), « Les contrastes du XIV<sup>e</sup> siècle religieux » dans *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale 1213-1532*, Rennes, 1982, p.142.

<sup>5</sup> LE BORGNE (M.), *Manuscrit de Keroulas*, copie de M. de La Messelière en 1925, AD22, carte 136.

1364. Guillaume de Kerimel, son frère aîné, est fait prisonnier par les Anglais à Auray.

1365, Pierre de Kerimel, dit *Gourgouz*, son oncle, fait hommage au duc, de la terre de Couetwalen (*alias* Katguallon) en Pléneuf-Val-André.

/13 janvier 1366, son oncle, Pierre de Kerimel, dit Gourgouz, rend hommage lige au duc Jean IV. La famille Kerimel a eu d'importants liens avec La Roche-Derrien laquelle fut reprise pour Charles de Blois en 1359 par le sire de Kerimel (D. Mor., II, col.23) et remise par Pierre de Kerimel à Bertrand du Guesclin, peu avant mai 1372, avant d'être tenue pour Jean de Blois, comte de Penthièvre, par Thomas de Kerimel, fils aîné de Geffroy. En effet, le 22 mai 1372, Pierre de Kerimel reconnut avoir désobéi au duc pour avoir livré La Roche-Derrien à Du Guesclin.

**Remarques** : Il convient de mettre ses attitudes ambiguës envers le pouvoir central, au « chapitre des *Hésitations* » des familles fidèles aux Blois ayant dû se fidéliser aux Montforts après la mort de Charles de Blois survenue à Auray en 1364 (ex. : Famille Kerimel, famille Kersaliou, famille Lannion...).

Entre 1366 et 1367, il se bat en Espagne avec Du Guesclin et il semble qu'il y soit fait prisonnier lors de la bataille de **Nàjera** (13 avril 1367). Il dut transiger pour sa rançon (JONES M., *Inventaire du Trésor...*, *op. cit.*, p.195, n.542).



3 : Bataille de Nàjera (3 avril 1367). Déconfiture totale.

A 24 ans, en 1367, à Dinan, alors qu'il n'est pas encore majeur, il participe à la déposition de son frère aîné, Guillaume de Kerimel, lors du « Miracle du Sang ». Cet acte éminemment politique avait pour but de contrer le nouveau duc Jean IV par le fait de reconnaître le caractère supérieur voire sanctifié de Charles de Blois tué à Auray. Sur commande de Jean IV que la vue, provocatrice pour lui, du portrait de son ancien rival incommodait hautement, l'image de Charles de Blois fut effacée par une épaisse couche de peinture blanche. Mais le surlendemain on remarqua que plusieurs filets de sang suintaient de l'image effacée. Pour les uns ce fut un acte de sainteté. Pour les autres une supercherie. Guillaume de Kerimel se fit remarquer par ses grands sentiments de foi et de piété. Le premier il vint recueillir sur un linge une certaine *quantité de sang* (ailleurs on lit une goutte) dans l'intention de la garder comme une relique précieuse (Vie de Charles Blois, p.733) (Voir aussi compte rendu de MARTIN H., *Les Ordres mendiants...*, p.409).

L'année suivante, en 1368, il atteint l'âge de 25 ans, il s'occupe de la gestion de ses biens, attitude qui confirme la date de sa naissance et il participe à l'échange de biens d'héritage avec Alain de Kerimel, probablement son neveu, (Chercher dans AD35). Ces biens sont situés notamment dans la paroisse de Lanmeur (voir AD35, liasse 121 ? signalée dans *Géné. Kerimel* p.38). (AD35, liasse 127 (?), un document concernant les prééminences « en l'église des Augustins de Lannion » consacrées aux seigneurs de Kerimel d'après : *Géné. Kerimel*, p.42).

1369. C'est la défaite anglaise à Beaufort par Du Guesclin « Messire Morice de Tresguidy, Messire Geoffroy Richon, Messire Geoffroy de Kerimel... arrivèrent avec 60 lances... » Les Anglais sont chassés jusqu'à Saint-Maur-sur-Loire (LOBINEAU Guy Alexis, t.I, p.393)

1370, 3 octobre, Geffroy de Kerimel reçoit 200 £ pour concession de pension ducale de Jean IV (JONES M., *Recueil*, 158-161)

1370. Reconnaissance de Geoffroi de Kerimel de la somme de 600 francs envers le duc (JONES M., *Le premier Inventaire...*, p.195, fol. 48 v°)

1370. 29 janvier, l'un des six chevaliers qui se présentent à la montre de Guillaume Boistel sous le gouvernement de Bertrand du Guesclin, faite à Blois (MORICE Pierre-Hyacinthe, *Preuves...*, t.I, col.1646) (Ailleurs ladite montre est datée du 13 janvier 1371)

1370. la même année il est compagnon de guerre du connétable Du Guesclin et d'Olivier de Clisson à la prise Du Man, de Vaz, de Saint-Maur-sur-Loire, de Rulli et de Meroux sur les Anglais. (MORICE Pierre-Hyacinthe, *Histoire...*, t.I, p.334)

1370, 13 août/, le duc lui concède une pension (JONES M., *Recueil des actes de Jean IV...*, 160, p.189)

1370 toujours. Il est l'un des six capitaines qui à la fin de cette année-là obtinrent du connétable de poursuivre 1200 hommes que Robert de Neuville menait en Angleterre. Ils les surprisent lors de leur embarquement : aucun n'en réchappa (LEVOT P., *Biographie...*, p.20).

1371. C'est l'affaire du miracle de Geoffroy Budes qui en fait déposition au procès de canonisation de Charles de Blois : blessé, il ne put remonter à cheval que grâce à l'intervention (divine) de Charles de Blois (D. Lob., t.I, p.398) (voir aussi D. Mor., t.I, 342-343) (Voir aussi déposition de Geoffroy Budes dans P.C. de Ch. de Blois). Lors du procès en canonisation, Geoffroy Budes affirme qu'il dut sa vie immédiate à Geoffroy de Kerimel qui faisait partie, avec le sire de Montauban, du corps d'armée que Du Guesclin commandait en personne (**Voir procès**).

C'est l'année de l'enquête du procès en canonisation d'Yves de Kermartin, qui se conçoit comme un des actes politiques du roi de France et des Penthièvre à l'encontre de Jean IV, duc, souverain, de Bretagne. A tel point que l'enquête débute hors de la province de Bretagne.

Cette même année, Olivier de Clisson lève des gens de guerre pour le secours de Moncontour en Poitou assiégé par les Anglais qui avaient déjà pris cette ville l'année précédente. Geoffroy de Kerimel est suivi de quarante écuyers (LOBINEAU., t.I, p.400). Il reprend Sainte Hermine, en Poitou, aux Anglais (GAUNEAU J.M., « Chronique de l'Etat breton », p.415, n.95, avec réserves) A la suite de cette action militaire il perçoit, du trésorier des guerres du Roi, pour ses gages et ceux des écuyers de sa compagnie, la somme de 60 francs (*Généalogie Kerimel*, p. 1°/3)

Il reçoit des gages (MORICE, *Pr.*, t.I, col. 1667).

Il sert sous le connétable en 1371 et s'empare sur les Anglais de la ville de Sainte-Hermine (*Généalogie Kerimel...* voir peut-être, La chevalerie du duché de Bretagne par COUFFON de KERDELLEC'H, p.34)

19 février 1371. Geffroy de Kerimel reçoit, à perpétuité, pour ses bons services, d'Isabeau d'Avaugour, comtesse de Thouars, le manoir de *La Ville Hardie* en Plouha avec ses appartenances. Ce manoir avait été dans la possession de Philippe de Keranlouet, mari de la nièce de Geffroy. Un nouvel accord interviendra en 1376. (JONES M., *Actes de Jeanne de Penthièvre...*, acte 341, p.255).

Le 22 mai 1372, l'oncle de Geoffroi, Pierre de Kerimel dit « Gourgouz », reconnaît avoir désobéi au duc pour avoir livré La Roche-Derrien à Du Guesclin (JONES M., *Le Premier...*, p.186, n.495)

1372. Les Bretons, sous Du Guesclin, achèvent la conquête du Poitou. Les Anglais s'assemblent à Niort. Par fanfaronnades ils mettent des tuniques de toile avec une croix rouge sur leurs armes et parlent de tuer tout, excepté : le connétable, Maurice du Parc et Geoffroy de Kerimel, chevaliers bretons. Lors de cette bataille Geoffroy de Kerimel, avec Maurice du Parc, conduit l'aile droite et le connétable, le front (LOBINEAU., t.I, p. 398 et 404).

A la bataille de Chisey, il commande, avec Alain de Beaumont, chevalier breton, l'aile droite de l'armée française. Les Anglais furent défaits. Il abattit d'un coup de hache, pendant la mêlée, la tête d'Henri Asselle lequel, ainsi que plusieurs autres, avaient fait vœux de tuer le connétable. (*Généalogie Kerimel...*)

1372. Le Roi de France, Charles V, se trouve maître du Poitou. C'est à ce moment-là que le Roi s'attache les services de Geoffroy de Kerimel (LEVOT, *Biographie...*, p.20, col.1)).

Pendant ce temps le duc Jean IV fait saisir La Roche-Derrien sous le prétexte d'un défaut d'hommage. Il en donne la garde à Pierre de Kerimel, oncle de Geoffroy, lequel, sans le consentement du duc, rend la place au connétable.

Mécontents de sa politique anglophile, les nobles bretons protestent auprès du duc et lui recommande de congédier tous les étrangers. Plusieurs seigneurs fortifièrent leurs châteaux et prirent des engagements avec le roi de France (MORICE, *Histoire*, t.I, p.344)

1373. Siège de Brest, Geoffroy de Kerimel, capitaine avec Brient de Lannion, gouverneur du comté de Montfort<sup>6</sup> (MORICE., *Histoire...*, t.I, 346), ils rejoignent le connétable. Lors du premier traité de paix de Guérande proclamé le jour de Pâques 1365, il avait été conclu, entre autres, que les Penthièvre posséderont la vicomté de Limoges, qu'ils recevront 10 000 livres de rentes sur les terres et les domaines des Montforts en France tel que les terres de Rethel, de Nevers et sur des terres en Champagne, en Bourgogne et à L'Aigle à l'exception du comté de Montfort-l'Amaury.

1373. Montre de Geoffroy de Kerimel et huit autres chevaliers bacheliers et 36 écuyers et 700 hommes d'armes. Juin 1373, dont Eon de Coëtfrec et le seigneur de Barac'h, (cf D. Mor., Pr., I, 64).

1373. Fondation des Augustins (Rappel) (voir Y. BRIAND dans *l'Echo de Lannion*, av. et mai 1959) (Voir AD22 « Augustins de Lannion ») (LEVOT, *Biographie bretonne*, t.II, p.19 et 20 d'après le chanoine GARABY) (Annuaire des C.d.N., de 1846, p.75-78, d'après Albert LEGRAND). Cette date n'est appuyée sur aucun texte. Nous la trouvons exprimée par Maurice Le Borgne dans *Keroulas*, copie La Messelière, f°49. Il convient de réfuter la date de 1363 pour la raison d'âge évoquée ci-dessus mais aussi parce qu'il reçoit un fort héritage en 1374 et en dernier lieu parce que le contexte politico-militaire ne se prête pas à une telle initiative ; il convient, peut-être, aussi, de nuancer cette date du fait que Lannion reçoit la visite de militaires en 1375.

Le 12 octobre 1374. Guyomarch Poulart, s. de La Villeneuve, en Plouezoc'h, époux de Perronnelle de Kersaliou, fille de Morice de Kersaliou, transportent plusieurs héritages situés à

<sup>6</sup> **Comté de Montfort (Lamaury).** Il devient fief des ducs de Bretagne en 1294, par le mariage d'Arthur II avec Yolande de Dreux. Yolande était comtesse de Montfort. Elle descendait du fameux Simon de Montfort (*MSHAB*, t.LXVIII, 1991, p.134). – C'est le 17 juin 1372 que Brient de Lannion devient gouverneur du comté de Montfort-Lamaury. Il l'était toujours le 30 décembre 1373 (JONES M., *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, t.III, supplément, Actes noté 1245, p.54). Il l'était encore en 1377 (*Keroulas*, copie, carte 38, f°18,

Kerhamon en Servel, héritages appartenant à la dite Kersaliou, à Geffroy de Kerimel, chevalier, et à Alix de Launay, sa femme, par acte du 12 octobre 1374 (*Keroulas*, copie La Messeliere, f°49). Adélice de Launay est dame de Launay en Brélévenez, de Kerguiniou, de Coatquis en Servel et de Kerhamon en Servel. Nous sommes toujours dans un système féodal où le pouvoir de décision est entre les mains des seigneurs propriétaires de fiefs. Nous verrons, au XVI<sup>e</sup> siècle que le développement des affaires commerciales va entraîner la promotion de nouvelles familles et la disparition d'anciennes.

29 mai 1376. Lettres sous le sceau des contrats de la cour de Jeanne à Guingamp en faveur de Guillaume et de Geoffroy de Kerimel. Les deux frères reconnaissent par ce contrat qu'après le mariage de leur nièce maternelle, Marguerite du Quelleneuc avec Merian de Kernevenay, ils avaient tous deux consentis à assigner une rente de 40 livres pour le couple, ainsi que 1000 francs en argent ; Geoffroy assigna alors sa rente sur la Ville Hardie. 600 francs devaient être payés et des gages furent donnés pour le reste (JONES M., *Recueil des Actes de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, duc et duchesse de Bretagne, 1341-1364, suivis des Actes de Jeanne de Penthièvre 1364-1384*, PUR, 1996).

1377. Kerimel est cité devant Auray, ville fidèle au duc Jean IV. Charles V envoie Olivier Clisson, lieutenant du roi, avec 200 lances, où l'on remarque ... Kerimel. (D. Lob. p.414). La Bretagne, pendant tout ce temps est dans un état déplorable. La justice n'est plus rendue. La Noblesse est en armes. Seul Brest tient pour le duc.

1378. Geffroy de Kerimel accompagne le Connétable en expédition en Normandie. Toutes les places sont prises à l'exception de Cherbourg que les Anglais ravitaillent par mer. (A vérifier dans D. Mor., *Pr.*, I, 357). Geffroy de Kerimel tient une montre à Avranches le 29 avril sous le gouvernement du connétable Du Guesclin. (Vérifier dans D. Mor., *Pr.* I, 185)

Mais le roi de France commet la faute politique. C'est la mainmise du Roi sur la Bretagne.

1379. Association de la noblesse bretonne. Le 16 avril quarante barons s'opposent à la confiscation de la Bretagne méditée par Charles V et jurent de « défendre le *Droit Ducal* de Bretagne contre tous ceux qui voudraient s'emparer du duché et en prendre possession ... L'Association décide qu'il y aurait quatre maréchaux dont Geoffroy de Kerimel (Amaury de Fontanay, Etienne Goyon et Eustache de La Mousssaye) » (D. Lob., t.I, p.420) (voir sceau de G. de Kerimel dans D. Mor., *Pr.*, I, 363 & 592, tiré de d'Argentré). Il est certain que parmi les principaux auteurs de cette ligue, de ce revirement en faveur du duc, il y a Geffroy de Kerimel (D. Lob., t.I, p.422). -- Le 4 mai la Ligue envoie quatre ambassadeurs en Angleterre (*Ibid.*) ; seul Froissart dit que Geffroy fait partie de cette ambassade (*Ibid.*, p.423). Toujours est-il que sur le chemin de son retour le duc qui avait quitté Southampton le 22 juillet, était à hauteur de Caen le 23 d'où il envoie une lettre à Geffroy de Kerimel.

23 juillet 1379, créance à Geoffroy Paragar, écuyer, messenger du duc auprès de Mons. Geoffroy de Kerimel, « pour vous certifier de nos nouvelles... » « ...écrit sur la mer devant les Aiguilles a l'issue de Caen... » (JONES M., *Recueil...*, acte 306)

13 août 1379, le duc envoie des lettres à Charles de Dinan, Olivier de Montauban et Geoffroy de Kerimel (JONES M., *Recueil...*, 313)..

30 septembre 1379, lettre amortissant les donations faites aux Augustins de Lannion « *un certain lieu et place quilz dient nos amez feaux monsieur Geoffroy de Kerimel et sa femme et monsieur Geffroy du Cheffdubois<sup>7</sup> leur avoir donne, nostre concentement... »*

Une fois de retour en Bretagne le duc déclare son intention de faire la guerre au roi de France. Le Conseil, auquel appartient Kerimel, est unanimement d'accord, y compris Jeanne de Penthièvre (LOBINEAU., t.I, p.425). Seuls Du Guesclin, et Clisson *qui ne pouvait cesser de haïr le duc*, restent favorables au roi de France.

<sup>7</sup> Un certain Geoffroi du Cheffdubois épouse Marguerite de Kerimel, fille de Geoffroy de Kerimel, sœur de Thomine. Il s'agirait de son père, autre Geoffroi, époux de N... de Coatreven qui lui fit donation viagère de la seigneurie du Fou en Servel, dont il jouissait en 1377.

Le Duc obtient de francs succès dans toute la Bretagne si bien que les Bretons de l'armée royale se dérobent du service dû au roi.

1379. Paix avec le roi de France. Le duc d'Anjou se sentant abandonné d'une partie de ses gens demanda une trêve d'un mois qui fut approuvée de tous, y compris de Jeanne de Penthièvre et de son fils Henri. (MORICE., *Pr.*, I, 375).

8 mars et 28 mai 1380, Raoul de Kersaliou s'oblige à servir le duc (charte 679). Raoul de Kersaliou sera le mari de Thomine de Kerimel, fille de Geffroy de Kerimel, dame de Coëtquis en Serval, de Launay en Brélévenez de Kerguiniou et de Kerhamon. Elle est mariée, en premières noces, à Prigent de Trélever, chevalier, Maître de l'hôtel ducal et garde de la baronnie de Rays en 1383<sup>8</sup>, puis gouverneur du Pays de Rais. Elle était encore en vie en 1426. Raoul de Kersaliou était capitaine de Guingamp, de La Roche-Derrien et de Châteaulin-sur-Trieux. Son attitude illustre les hésitations de la noblesse lannionnaise, car après son obligeance à Jean IV, il servira Jean de Blois, comte de Penthièvre et Olivier de Clisson, contre le dit Jean IV avant de revenir à son allégeance et de prêter serment de fidélité, bien tardivement il est vrai, à Jean V, le 13 septembre 1416. Sa veuve, confrontée à une prise de position politique très ambiguë, devra transiger avec Marguerite de Clisson au sujet des exactions de son mari (JONES M., *Invent...*, charte 679n).

1380 Mais le roi de France meurt, son fils, Charles VI, est âgé de douze ans. Le duc, espérant établir de nouveaux rapports avec la royauté, ne souhaite plus affronter ouvertement le roi de France.

1380. En vertu des accords passés, le comte de Buckingham débarque à Calais pour venir en Bretagne. La mort de Charles V rendait cette venue, subitement, inopportune pour le duc qui se trouvait bien embarrassé. Afin de faire durer cette action en longueur le duc envoie des parlementaires dont fait partie Geffroy de Kerimel (LOBINEAU, t.I, p.432-433).

Les Anglais atteignent Rennes où ils attendent la venue du duc pendant quinze jours. Surpris de ne pas le voir car le duc ne voulait plus faire la guerre au nouveau roi de France, Charles VI, en début de règne. Geffroy de Kerimel parlemente afin de les faire patienter (D. Lob., I, p.433)

4 janvier 1381, Geffroy de Kerimel, garant du duc (JONES M., *Actes...*, t.III, acte n°1267, p.65).

30 mai, Geoffroy de Kerimel et plusieurs autres assistent à Vannes à la rédaction d'une lettre ducale d'alliance avec Olivier de Clisson.

1381. Le traité de paix avec la France a pour conséquence de voir Le roi d'Angleterre supprimer l'Honneur de Richemont appartenant au duc de Bretagne. Mais celui-ci fait échange du duché de Rais qu'il reçoit avec Rosporden, Fouesnant et Châteaulin-sur-Trieux. (D. Lob., t.I, p.443). Ratification du traité de Guerrande, dont G. de Kerimel est cosignataire (LOBINEAU., t.I, 619).

1381. Le duc envoie en Angleterre six ambassadeurs afin de recouvrer Brest, dont Geffroy de Kerimel et Brient de Lannion.

16 février 1383, Geoffroy de Kerimel assiste au Grand Conseil ducal. Il y est qualifié de Maréchal de Bretagne. Au cours de ce conseil fut décidée l'édification de l'église collégiale de Saint-Michel à Auray. Action éminemment politique (JONES, *Ibid.*, charte 433).

4 mai 1383, Geffroy de Kerimel appose son sceau sur une lettre ducale, « ...a ma priere et requeste en absence dou mien (en absence de mon sceau) ... » Ce qui illustre bien le degré de confiance existant entre G. de Kerimel et le duc Jean IV.

10 novembre 1384. Mort de Jeanne de Penthièvre.

<sup>8</sup> JONES (M.), *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, 439, p.353, t.II.

4 octobre 1384. G. de Kerimel assiste, entre autres, au Conseil ducal qui délibère de la saisie des terres de Jean, comte de Penthièvre (JONES, *Ibid.*, acte 521).

11 novembre 1384, G. de Kerimel au Conseil ducal (JONES, *Ibid.*, charte 523).

23 juillet 1387, G. de Kerimel reçoit une somme de 1 504 £ du duc (JONES, *Ibid.*, charte 628).

6 avril 1388, Thomas de Kerimel, capitaine de La Roche-Derrien « *fils du regretté Geoffroy de Kerimel* » (JONES M., *Ibid.*, charte 662).

1387/1388, date approximative de sa mort<sup>9</sup>. En fait il meurt entre le 23 juillet 1387 et le 6 avril 1388 à l'âge de 44 ans. Il fut inhumé au Porchou<sup>10</sup>. Il n'aura jamais connaissance du fait que la troisième épouse du duc donnera un héritier mâle à la Bretagne, car sa vie durant et selon les engagements du traité de Guérande, et contrairement à la Coutume, les Penthièvre étaient héritiers du duché. On appréciera d'autant le choix politique qu'il fit.

15 mars 1389, son fils aîné, Thomas de Kerimel<sup>11</sup>, est capitaine de La Roche-Derrien. Il débat, avec les envoyés de Jean IV, dont fait partie Jean Périou qui recevra Kerampont en 1420, de la question de la livraison de La Roche-Derrien par Pierre de Kerimel<sup>12</sup>. Cette affaire confirme bien le décès de Geoffroy qui, s'il avait été en vie à cette date, aurait sûrement participé aux débats.

1397, décès de Thomas de Kerimel à Nicropolis (1397). Il fut marié à Thomine de Coëtrmen, fille et sœur des seigneurs de Tonquédec, mais n'en eut pas d'enfant. Sa succession revint à sa sœur Thomine, *alias* Isabelle, de Kerimel, qui fut mariée à Raoul de Kersaliou, elle aussi inhumée au Porchou. Leur fils, Jehan de Kersaliou, fait donation d'une rente annuelle prise sur la dîme du Launay en la cour de La Ville Blanche, au couvent du Porchou le 19 octobre 1434<sup>13</sup>.

## Evolution politique de Geffroy de Kerimel.

Geoffroy de Kerimel fut à la tête de la « ligue bretonne » qui réclama le retour du duc Jean IV. Il figure en 1381, sur les listes de la ratification du traité de Guérande, avec le titre de Maréchal de Bretagne ; titre qu'il possédait encore en 1386.

Pourtant, il n'avait pas toujours été partisan de Jean IV ; en 1371, il servit sous les ordres d'Olivier de Clisson et reprit Sainte-Hermine aux Anglais, dans le Poitou. En 1373, dénonçant la politique pro anglaise du duc, il s'engage auprès du roi de France.

Ses états de service sont intéressants à analyser. On remarquera, en effet, le changement de fidélité consécutive à la tentative de mainmise de Charles V :

- De 1364 à 1373, il ne jura pas fidélité à Jean IV (JONES M., *La Bretagne ducale...*, p.77).

<sup>9</sup> JONES (M.), *Le premier inventaire...*, *op. cit.*, p.195, n.542.

<sup>10</sup> BRIAND (Y.), « Les débuts du monastère des Augustins de Lannion », paru dans le Journal *L'écho de Lannion*, 11 avril 1959.

<sup>11</sup> Thomas de Kerimel donna la *Villa de Katguallon* située en Pléneuf-Val-André, arr. de Saint-Brieuc, à l'abbaye de Bégard en 1297 (Voir Anc. Evêch., t. VI, p.209, n°CLXVII). L'abbaye dut la perdre pendant la guerre civile.

<sup>12</sup> On trouve dans Keroulas, copie, carte 136, f°49, de Maurice LE BORGNE : (1362-71) : « *M<sup>e</sup> Pierre de Kerrimel, preux et vaillant surnommé Gourgues de K., laissa surprendre le château de La Roche-Derrien, dont il avait la garde, par M. Bertrand du Guesclin, et depuis le reprit sur le d. Du Guesclin...* ». En fait La Roche-Derrien fut reprise, en 1359, pour le compte de Charles de Blois, par le sire de Kerimel (D. Mor., *Pr.*, t.II, col.23), puis remise par Pierre de Kerimel à Bertrand du Guesclin avant mai 1372. La ville fut ensuite à Jean, comte de Penthièvre, tenue par Thomas de Kerimel fils aîné de Geffroy. Cette décision de 1372 fut faite sans l'avis du duc qui finit par rechercher les responsabilités. -- Quant à Maurice Le Borgne, il évoque la prise de La Roche-Derrien faite par les Anglais en 1346.

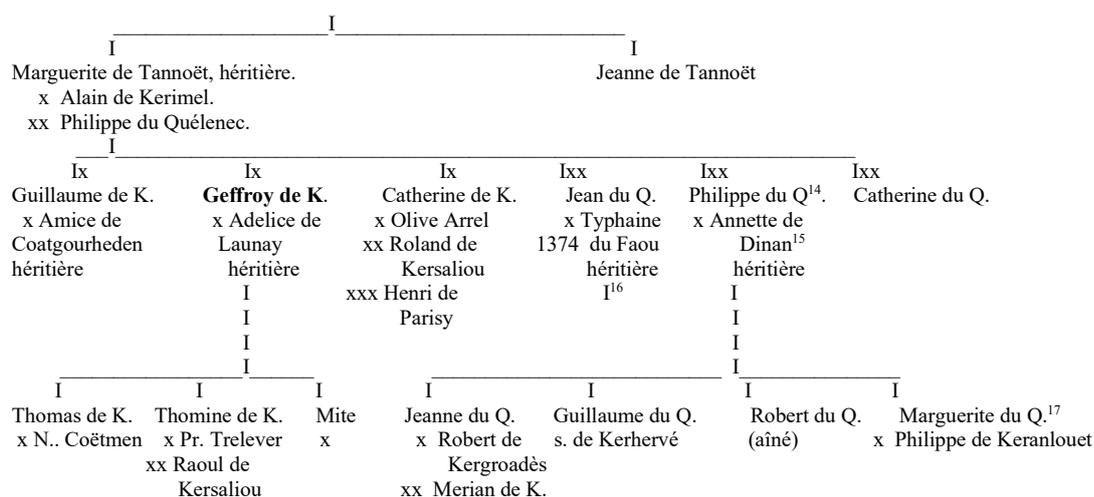
<sup>13</sup> BRIAND (Y.) *op.cit.*

- On le trouve témoin favorable à Ch. de Blois au P.C., en 1371.
- Il reçoit des dons de Charles V (1364-1380),
- et sert dans ses armées, puis,
- au service de Jeanne de Penthièvre de 1373 à 1379.
- 1379, il se retrouve parmi les principaux défenseurs de la cause bretonne face à la décision de l'annexion de la Bretagne de Charles V.
- A partir de cette prise de position on ne le retrouve pas dans l'armée de Clisson. En 1381 il accepte le second traité de Guérande et jure fidélité à Jean IV.
- Ce qui ne l'empêcha pas de recevoir des pensions de Charles VI.

D'ailleurs, sa famille est connue pour avoir épousé le parti de Charles de Blois, un Guillaume de Kerimel fut fait prisonnier par un Anglais à la bataille d'Auray en 1364 et fut entendu dans l'enquête de canonisation de Charles de Blois.

Toutefois, après l'attentat contre le duc, en 1420, les Kerimel furent récompensés pour les services rendus. Ils obtinrent ainsi le titre de seigneur de Goudelin, malgré les vives oppositions des Coëtmen (GESLIN DE BOURGOGNE J. et BARTHELEMY, *Bretagne féodale et militaire*, t.V, p.165.)

Sur Geoffroy de Kerimel et les sinuosités de son parcours entre Charles V et Jean IV, cf. la synthèse de **B.-A. Pocquet du Haut-Jusse**, « **La Dernière phase...**, *op.cit*, p.47 (CAUNEAU J.M. et ..., « Année 1379 – Le retour victorieux de Jean IV », dans *Chronique de l'Etat breton*, p.415).



<sup>14</sup> Philippe du Quelennec était chef de la branche aînée, seigneur de Kerjolis en Plouha. René Couffon, 1928, p.167-182, a utilisé un terrier donnant la généalogie de la lignée et des domaines des Quelennec de Kerjolis. Ce document se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Landévennec, fonds Lebreton 59/92. La première mention de Philippe de Quelennec, chevalier, tenant des terres à Kerjolis est de 1406 (fol.8). Le titre passa ensuite à son fils cadet, Robert. Philippe avait donc épousé Annette de Dinan et devint dès 1390, l'obligé de Charles de Dinan-Montafilant pour un prêt de 1 500 francs (fol. 10) ; l'une de leurs filles avait épousé Jean de La Motte avant 1414 (MEIRON-JONES Gwyn - JONES Michael – BRIDGE Martin, « Bienassis en Erquy », *MSHAB*, t.LXXXI, 2003, p.562, n.24).

<sup>15</sup> Le mariage eut lieu avant 1390. Annette de Dinan, dame de l'Armorique en Ploujean, nièce de Charles de Dinan, s. de Montafilant et du Bodister, était veuve de Eon (*alias* Jean) Foucault, s. de Lescoulouarn. Elle était dame de l'Armorique en Ploujean et de Kerasas en Plouzané. C'était son troisième mariage après avoir épousé en premières nocces, Jean Foucault, s. de Lescoulouarn, et en deuxièmes nocces, N... de Launay.

<sup>16</sup> Pour la suite de cette descendance on pourra consulter la comtesse DU LAZ, *La baronnie de Rostrenen*, Vannes, 1892, p.86 et suivantes.

<sup>17</sup> Marguerite du Quellennec, nièce maternelle de Geoffroy de Kerimel, (fille de Jean ou de Philippe) épouse Merian de Kernevenay. (M. JONES, *Recueil des Actes de Charles de Blois...*, p.255, 341 n.).

## Environnement familial de Geffroy de Kerimel, son potentiel foncier et politique.

Geffroy était fils cadet d'Alain de Kerimel et de Marguerite de *Tannoët*, héritière dudit lieu en Yvias dans le Goëllo. On retrouvera *Le Tannoët* entre les mains d'Alain de Penhoët en 1427, advenu à ce dernier par la succession de Jeanne de Kerimel, son épouse, petite-fille de Guillaume de Kerimel, frère aîné de Geffroy (Réf. de 1427, Yvias).

### Des frères et soeurs utérins.

Devenue veuve nous savons, grâce aux travaux de René Couffon<sup>18</sup>, que Marguerite de Tannoët se remarie à Philippe du Quelenec, chevalier en 1352<sup>19</sup> et en 1356, laissant donc entendre que Geffroy de Kerimel fut orphelin de père dès son jeune âge et eut pour tuteur son oncle, peut être Pierre de Kerimel celui qui laissa surprendre en 1347 le château de La Roche-Derrien, par les Anglais, au Pont Aziou dont il avait la garde. Ce second mariage fut prolifique puisque Geffroy de Kerimel eut comme mi-frères et mi-sœurs, au moins, Jean du Quelenec, devenu vicomte du Faou par son mariage, Catherine et Philippe du Quelenec, ce dernier auteur de la branche de *Kerjolis*, seigneurie en Plouha dont il fit l'acquisition. Philippe du Quelenec épousa en 1390 Annette de Dinan<sup>20</sup>, veuve d'Eon Foucaud, nièce de Charles de Dinan, s. de Montafilant et du Bodister et veuve. Quant à Jean du Quelenec, l'aîné, il fut l'auteur de la tige des Quelenec, vicomtes du *Faou*, de *Rostrenen*, des seigneurs de *Bienassis* et des seigneurs du *Stang* et se marie le 7 juin 1374 à Typhaine du Faou, héritière de la vicomté du Faou, ce qui implique qu'il est au plus tard né avant 1560 et que par conséquent Geffroy de Kerimel avait, au plus, 16 ans lors du décès de son père -- Annette de Dinan en était à sa troisième alliance : celle de Jean Foucault, s. de Lescoulouarn en premières noces, puis, en deuxième noces, un certain N... de Launay, dont nous ne connaissons pas l'origine.

Philippe du Quelenec fut père de Guillaume, auteur de la branche de *Kerhervé* en Ploubezre au début XV<sup>e</sup>, marié à l'héritière du château de *Keranglas* en Ploubezre.

Les Du Quelenec sont implantés à Lannion au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle puisque Morvan *du Kelenec* possédait des droits seigneuriaux sur le commerce des grains, le *havâge*, qui se pratiquait à Lannion en 1283. La descendance comprend des amiraux et des proches de l'entourage ducal.

### Des frères et sœurs germains.

Le frère aîné de Geffroy de Kerimel, Guillaume de Kerimel, prisonnier à Auray en 1364, était marié à Amice de Coëtgourheden, héritière de *Coëtgourheden* en Pestivien, donc appartenant à la branche aînée des Phelippes *alias* Coëtgourheden. Le fils de Guillaume de Kerimel, autre Alain, épousera aussi une autre Coëtgourheden, Jeanne, héritière de *Coatfrec*.

La sœur de Geffroy de Kerimel, Catherine de Kerimel, se maria trois fois, avec Olivier Arrel en premières noces, « l'un des Trente », petit-fils de Robert qui fit assez mauvais guet, avec Pierre de Kerimel, oncle et tuteur de Geffroy, au Pont Aziou de La Roche-Derrien ; en secondes noces, avec Roland de Kersaliou ; et Henry de Parisy en troisièmes noces.

L'oncle de Geffroy de Kerimel, Pierre de Kerimel épousa Marguerite de Coëtinizan et fut l'un des exécuteurs testamentaires de Robert de Dinan, sire de Montafilant. Il est le rénovateur de la chapelle de Kerfons après la guerre de Succession.

<sup>18</sup> COUFFON (R.), « Quelques notes sur Plouha », dans *bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord (SEmCdN)*, t.LX, p.170. Toutefois Couffon n'est pas catégorique et nuance son propos : « *Il ressort donc sans nul doute à notre avis...* » écrit-il. --- Pour autant qu'il y ait eu doute, celui-ci se lève définitivement par l'existence d'un document daté de 1371 par lequel Guillaume et Geffroy de Kerimel reconnaissent qu'après le mariage de leur nièce maternelle, Marguerite du Quelleneuc, avec Merian de Kernevenay, ils avaient tous les deux consenti à assigner une rente de 40 £ pour le couple (JONES M., *Actes de Jeanne de Penthièvre...*, acte 341, n.1) ce qui confirme bien les liens familiaux existant entre les Kerimel et les Du Quelenec.

<sup>19</sup> Ceci est en contradiction avec Maurice Le Borgne qui écrit que le père de Geffroy de Kerimel est vivant en 1362 (*Manuscrit de Keroulas*, carte 136, f°49)

<sup>20</sup> Maurice Le Borgne écrit Annette de Dinan, ce qui semble plus cohérent, car Françoise de Dinan s'est remariée en troisièmes noces avec Jean de Proisy. Annette de Dinan épousa Jean Foucault en premières noces, en deuxième noces, N... de Launay, en troisièmes noces, Philippe du Quelenec,

Sans évoquer les collatéraux, on constate une concentration terrienne assez remarquable puisque les Kerimel sont seigneurs de *Kerimel* en Kermaria-Sulard, de *Coëtinzan*, de *Coëtmeur*. Adélice de Launay, épouse de Geffroy lui apporte *Le Launay* en Brélévenez et *Coatquis* en Servel auquel s'ajoutent les divers héritages comme *Kerhamon* en Servel et *Kerquiniou* pour ne citer que le principal.

Geffroy de Kerimel (1364-1375) et sa femme Adélice de Launay fondèrent le couvent des Augustins de Lannion en l'an 1373. Présents : autre Geffroy de Kerimel (il ne peut s'agir de son aïeul mort lors de la prise de Lannion en 1346). ; Guillaume de Coatreven et Rolland de Kersaliou, chevalier ; Olivier de Kerimel ; Yves Julien (*Keroulas*, f°49).

### Alliance Kerimel – Coatreven.

Geffroy de Chefdubois (1373-1379)

- x N ... de Coatreven. Elle est héritière du lieu de Coatreven provenant de son père, Guillaume de Coatreven,
  - I nommé dans l'acte de fondation du couvent des Augustins.
  - I Elle était veuve du sire de Le(s)verzault, laquelle lui fit donation viagère de la seigneurie
  - I du Faou en Servel dont il jouissait en 1377.
  - I

Geoffroy de Chef-du-Bois

- x *Marguerite de Kerimel*. Elle est soeur de *Thomine de Kerimel*, dame du Launay et de *Coëtquis*, lesquelles sont filles de Geffroy de Kerimel, Maréchal de Bretagne et d'Adélice de Launay, dame de ce lieu en Brélévenez et de *Coëtquis* en Servel.

I

Olivier de Chef-du-Bois

- x Jeanne de Lannion, fille de Brient qui fut gouverneur du comté de Montfort-l'Amaury en 1377. (*Keroulas*, AD22 60 J, carte 48 & 38).

### Alliance Kerimel – Kersaliou.

Rolland de Kersaliou

- x N... Le Chevoir

I

I	I	I
Rolland de Kersaliou	Raoul de Kersaliou	Eon de Kersaliou
x <i>Catherine de Kerimel</i> Vve d'Olivier Arel	x <i>Thomine de Kerimel</i> Vve de Prigent de Trelever	

La famille Kersaliou est originaire de Pommerit-Jaudy où elle possédait un site à mottes. Après la mort de Charles de Blois en 1364 la famille eut une conduite hésitante et versatile envers le nouveau pouvoir car Raoul et Eon de Kersaliou tenaient les forteresses de La Roche-Derrien et de Châteaulin-sur-Trieux pour le compte de Jean de Blois, places fortes qui furent l'objet de discussions très serrées entre Jean IV et ses adversaires, Jean de Blois et son beau-père Olivier de Clisson. Tardivement, le 13 septembre 1416, Thomine de Kerimel, veuve, s'accorda avec Marguerite de Clisson, épouse de Jean de Blois, au sujet des exactions et méfaits de Raoul, son mari, en tant que capitaine de Guingamp, de La-Roche-Derrien et de Châteaulin-sur-Trieux (Arch. dép. Pyrénées-Atlantiques, E 639, signalées par JONES M., *Invent...*, p.236, n.780). Châteaueaux n'est plus très loin.

Geffroy de Kerimel épouse Adélice de Launay entre 1368, date de sa majorité et 1373. Elle est héritière du Launay en Brélévenez. Adélice avait une sœur qui épousa Pean de La Roche-Jagu.

La puissance politique de Geoffroy de Kerimel, maréchal de Bretagne, apparaît par l'alliance de sa fille, Thomine, avec Prigent de Trelever qui fut maître de l'Hôtel ducal, en 1385, avant de devenir gouverneur de la seigneurie de Rays que Jean IV avait obtenu par échange.

## Fondation des Augustins à Lannion.

En cette fin de quatorzième siècle la ville de Lannion dont nous ne connaissons ni la taille exacte ni les limites, venait de subir les sévices des armes anglaises.

D'après un témoignage recueilli au P.C. de Charles de Blois, il semble acquis, car il n'en subsiste aucune trace, que l'agglomération était close. La ville fut capable de résister aux attaques anglaises lancées à partir de LRD dont la troupe était fort peu nombreuse (déduction faite après les travaux de M. Jones), quelques dizaines d'hommes d'armes. L'exploit, pratiquement solitaire, de Geoffroy de Pontblanc, ou tout au moins le souvenir que l'on en ait conservé, montre bien la très faible quantité de belligérants en présence.

Si l'on connaît les limites de Lannion au XVIII<sup>e</sup>, on doit admettre qu'elles n'étaient pas les mêmes quatre siècles auparavant. Ce serait un affreux anachronisme de raisonner sur l XIV<sup>e</sup> siècle avec la pensée des limites de la ville du XVIII<sup>e</sup>.

Sur le plan militaire, La Roche-Derrien est hautement plus stratégique que Lannion. En 1379 c'est LRD qui est cité. La preuve en est que ce sera, en 1395 (*alias* 1364 ??), que l'église de Brélévenez, site de hauteur, sera fortifiée.

La maison dite de Geoffroy de Pontblanc est du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un anachronisme de la rapporter au héros de 1346 et d'affirmer qu'il y logeait lors de l'attaque de la ville par les Anglais.

Le seul repère cohérent dont nous disposons est l'existence de l'Hôtel de Barac'h près de l'église.

La porte de Tréguier n'était pas une poterne. Par contre la desserte du Stanco se faisait par une poterne de servitude vers les moulins du Pré et du Launay... dont le souvenir se garde par l'existence d'une rue dite rue de La Poterne. D'ailleurs il est écrit que les Anglais soudoyèrent les deux gardes qui se tenaient à une *fausse porte*.

La création du couvent du Porchou en 1373 mais surtout la démolition de la prison qui s'y trouvait, traduisent une évolution fondamentale de l'urbanité lannionaise. C'est l'époque où l'on construit les ponts entraînant un délaissement des gués et des anciennes voies de communication (exemple l'édification du Pont Losquet évoquée dans le procès de Saint-Yves).

La deuxième prison, l'Auditoire y communiquant, et la Cohue ont été conçues au XIV<sup>e</sup>.

Adelice de Launay est dame de Launay, Kerguiniou, Coatquis et Kerhamon.  
x Geffroy de Kerimel.

I

Thomine de Kerimel, d. de Launay, de Coëtquis en Serval, de Kerguiniou.  
x Prigent de Trélever, gouverneur du pays de Rais en 1383.  
xx Raoul de Kersaliou.

## Les manœuvres de Charles V.

**13 décembre 1366** : traité de Guérande. Charles V en bon politique accepte l'hommage en recevant *simplement la bouche et les mains*. Le duc rend l'hommage simple pour la Bretagne et l'hommage lige pour le comté de Montfort-l'Amaury. Mais les juristes royaux prétendent que le duc a fait hommage *en termes vagues*.

**1366 : Clisson se fait acheter par Charles V** : remise de deux années de fouages pour ses terres de Normandie.

**1370 : Revirement de Clisson vers le côté français.**

**L'enquête en canonisation de Charles de Blois : Ouverture à Angers le 9 septembre 1371**, Charles V tente de reprendre l'opinion à son profit. Par précaution l'enquête débute hors la province.

Puis Anjou, frère du roi, époux de la fille, Marguerite, de Charles de Blois, subventionne la seconde phase de l'enquête qui se tient dans le Trégor.

**1372 : Jean IV n'est plus obéi** par sa noblesse. C'est l'épisode de la remise, à son insu, de la place forte de La Roche-Derrien par Pierre de Kerimel, l'oncle de Geoffroy de Kerimel.

**Main-mise du roi sur la Bretagne, avril-mai 1373 : après la déclaration de Jean IV** « *Je me tiens quitte et déchargé de la foi et hommage...* »

**Ordonnance** de Charles V, construction du moulin à mer de Poul Manac'h, **29 août 1375**. Le roi de France gère les affaires bretonnes.

**Confiscation du duché de Bretagne par Charles V** prononcée par la cour des pairs le 18 décembre 1378. Mais le roi de France avait sous estimé le sentiment breton. Toute la Bretagne se retourne contre lui et rappelle son duc.

**Retour triomphal de Jean IV le 4 août 1479.**

Rappelons la confusion de la situation politique internationale :

Les trois grandes puissances du temps sont affaiblies ; mais Jean IV ne tire pas avantage de cette situation.

- L'Angleterre perd son souverain Edouard III, 21 juin 1377 ; une fois de plus les Anglais débarquent en Bretagne, d'abord à Brest le 9 janvier 1378, puis assiègent Saint-Malo durant quatre mois, d'août à novembre 1378. Le roi est mineur et a peu d'autorité.
- Mort du pape Grégoire XI le 27 mars 1378. Le Saint-Siège est partagé en deux (Rome et Avignon). Le Saint-Siège est séparé en deux par le grand schisme.
- 16 septembre 1380, mort de Charles V. La France se trouve sous un roi mineur, Charles VI, à la tête faible.
- La Confiscation date du 18 décembre 1378. Jean IV, après deux mariages successifs, n'a pas d'enfants. En vertu de Guérande ses héritiers étaient les Penthièvre.
- 4 avril 1381, second traité de Guérande avec la France. Les officiers de Jean IV parcourent le pays pour recueillir les serments de fidélité des villes dont celle de La Roche-Derrien pour Lannion, preuve de la faible importance de Lannion.

### **Bibliographie.**

LEVOT (P.), Biographie bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons, 1857, Vannes, t. II, 19-20.  
GARABY, « Geoffroi de KERIMEL » dans *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1846, Saint-Brieuc, chez Prud'homme, pp. 75-78.